

PREVENTION

Réunion du 29 Août 2018

Commission Régionale de Prévention : Président André MORNAND

Département Promotion : Président Pierre LONGERE.

Personnes présentes : MM. André MORNAND, Pierre LONGERE, Philippe AMADUBLE, Jacques BOURDAROT, Georges MELINAND et Mmes Laurence DALLE et Christelle LEXTRAIT.

Personnes excusées : M. Bernard MARSY et Mme Tessy PIVETEAU.

1 - Fonctionnement

La Commission Régionale de Prévention se réunit une fois par mois.

Les dates retenues sont : le mardi 25 septembre à COURNON (14h), le mardi 30 octobre à TOLA VOLOGE (14h), le mardi 27 novembre à COURNON (14h) et le mardi 18 décembre à TOLA VOLOGE à (14h).

Un PV sera réalisé et publié dans le journal de la LAuRAFoot.

2 - Animation du réseau départemental

Dans un premier temps, il est nécessaire d'identifier les commissions prévention départementales du réseau (président et membres) et les référents pour l'observatoire des comportements, le handicap et le programme éducatif fédéral.

André MORNAND souhaite également rencontrer chaque commission départementale sur la première partie de saison.

Pour la saison 2018/2019, la commission envisage d'organiser un séminaire d'une journée dont l'objectif principal sera d'aborder et de développer une thématique spécifique. Pour cela, un questionnaire sera envoyé aux Districts pour identifier les besoins.

3 - Point sur les axes de travail et les actions de la commission

OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS :

Comme toutes les saisons, C. LEXTRAIT a réalisé le bilan de l'Observatoire des comportements. Il sera donné aux élus de la LAuRAFoot et aux commissions de la Ligue.

C. LEXTRAIT met également à disposition un document de l'INSEE qui est un document démographique sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Commission Prévention via les résultats de l'observatoire propose de rencontrer le plus rapidement possible les clubs les plus concernés par des incidents (avec les Districts concernés). L'objectif de ces déplacements dans les clubs est de les sensibiliser et de les accompagner sur des actions à mettre en place afin de favoriser les bons comportements au sein de leur club.

La CRP souhaite également sensibiliser les nouveaux clubs des championnats régionaux.

La Commission prévention propose également de se déplacer sur des matches afin de voir les comportements et l'organisation des rencontres sportives de certains clubs.

MATCHES SENSIBLES ET A RISQUES :

C. LEXTRAIT et G. MELINAND avec R. CHARBONNIER ont travaillé sur le listing des matches sensibles pour les mois de septembre et d'octobre. Pierre LONGERE propose d'intégrer des personnes de la commission sécurité du secteur Ouest au groupe de travail pour leurs connaissances des clubs. Ces personnes seront contactées et informées de la procédure et de leur mission.

Suite à la réunion de fin janvier 2018, la cellule de gestion des matches sensibles et à risques a proposé de modifier les niveaux des matches. Le Conseil de Ligue en date du 31/08/18 validera ou pas les nouveaux niveaux. Deux niveaux sont retenus : match à risque et match sensible.

SERVICES CIVIQUES :

La Ligue a fait une demande de services civiques via la FFF. L'agrément est en cours de signature et devrait être signé en septembre. La durée des missions est fixée à 8 mois (maximum) ou 6 mois (minimum).

Nous sommes en attente d'un retour sur la publication des annonces de recrutement. Matthieu BENADON est en charge du dossier. Les services civiques commenceront courant octobre.

PROGRAMME ÉDUCATIF FEDERAL

La CRP souhaite lancer le PEF avec les Districts en début de saison. Une date sera proposée sur la première quinzaine d'octobre. L'objectif étant de lancer la saison 2018/2019 le plus rapidement possible et de réunir les référents PEF des Districts et de leur présenter les actions (communication, animations, journée PEF dans les clubs etc.).

Il convient de définir les modalités de la réunion : date(s), 3 secteurs ou 2, visio ou pas etc.

Laurence DALLE précise que les CTD DAP ont un emploi du temps très chargé et qu'il convient de limiter les heures et les déplacements.

SANTE :

Est-ce que la commission peut reprendre un diététicien en stage pour cette saison ? Ophélie BOUCHISSE serait intéressée pour revenir à la Ligue.

HANDICAP :

L'opération régionale sur le handicap « Foot pour Tous » est programmée le 15 mai 2019 à THIERS avec comme club support : S.A THIernois (n°508716).

RACISME ET DISCRIMINATION :

La commission souhaite travailler sur le racisme et établir un plan d'actions. Lors du séminaire de la FFF en juin 2018, une personne référente (M. BRETOU) sur les questions de racismes a été identifiée pour travailler avec les Ligues et les Districts. La CRP souhaite rencontrer cette personne assez rapidement.

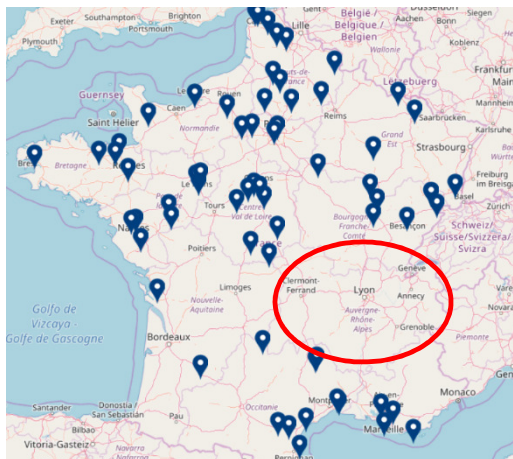
Retour de Matthieu ROBERT : un premier contact peut être envisagé par visio-conférence avec la LAuRAFoot et des représentants de la CRP ; avant d'organiser une réunion de travail. Il convient de lui proposer des dates.

REFUGIES ET ACCUEIL DANS LES CLUBS :

Suite au séminaire, la CRP envisage un travail de réflexion sur cette thématique afin d'accompagner et de valoriser les clubs qui accueillent ce public.

Laurence DALLE demande s'il serait possible d'avoir un document regroupant les documents nécessaires pour les jeunes réfugiés. Pour la responsable du pôle licences, les clubs doivent pré-remplir les informations sur les demandes de licences en amont, via Footclubs. Le service répondra ensuite au cas par cas. Toute demande doit passer par le pôle licences de la Ligue.

TELETHON :



Constat : la LAuRAFoot n'est pas bien placée sur cette opération. En effet, la FFF a créé en partenariat avec l'AFM, un site dédié au téléthon : <http://www.telethonfoot.fr/>. La cartographie des actions clubs, Districts et Ligues montre qu'il n'y a aucune action portée par des clubs, Districts ou Ligue de la Région. Hors nous savons que des clubs ont mené une action pour le téléthon dans leur commune.

Afin de pallier à cette situation, la CRP souhaite lancer pour la saison 2018/2019, sur le week-end du 8 décembre, une opération téléthon.

Retour de Matthieu ROBERT (référént FFF sur les actions sociales et citoyennes) :

- Il est nécessaire de communiquer auprès des clubs pour qu'ils s'inscrivent sur la plateforme telethonfoot.fr même s'ils participent avec leur commune au téléthon ou de leur propre chef, ils doivent absolument s'enregistrer. L'objectif étant d'avoir un maximum de clubs qui participent et enregistrent le montant des « dons » du football via la plateforme « téléthonfoot ».
- La ligue peut également solliciter les Districts pour qu'ils se rapprochent de l'antenne AFM départementale pour faire une intervention durant l'AG d'hiver dans chaque département et à l'AG de la LAuRAFoot.
- La Ligue peut montrer l'exemple en organisant un don en lien avec les compétitions régionales (exemple : 5€ pour un but etc.).
- Les arbitres peuvent également participer en donnant quelques euros au téléthon suite à l'arbitrage d'un match.
- La ligue peut également être site prestige en organisant sur son site des animations payantes (kermesse foot, jeux gonflables, buvette etc.) auxquelles les participants payent pour participer.
- Cette action peut se faire avec le rugby.

Le Président,
André MORNAND